AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 30-7-65 402008

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION D'ORLÉANS (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, NIÈVRE, YONNE)

ABONNEMENT ANNUEL
15 Francs

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

Supplément n° 4 au Bulletin Technique n° 58 — 29 JUILLET 1965

AVERTISSEMENTS — VIGNES

VERS DE LA GRAPPE

Les premiers oeufs ont été déposés il y a quelques jours. Les premières éclosions doivent avoir lieu au cours de la semaine prochaine.

En conséquence, il est conseillé d'effectuer un traitement durant les premiers jours de la semaine prochaine en tenant compte des indications données dans notre Bulletin Technique n° 56. Nous rappelons que pour lutter contre la deuxième génération, les poudrages sont à préférer aux pulvérisations.

BLACK-ROT DE LA VIGNE

Dans toutes les vignes où l'on observe des taches sur feuilles il y a lieu d'effectuer un nouveau traitement afin d'éviter les attaques sur grappes qui peuvent se poursuivre jusqu'à la récolte.

POMMES DE TERRE

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

L'état sanitaire des cultures de pommes de terre est dans l'ensemble satisfaisant.

Cependant, la période pluvieuse que nous venons de traverser a parfois provoqué des contaminations dans les parcelles où quelques taches existaient auparavant. De nouvelles pluies risqueraient d'étendre dangereusement la maladie.

En conséquence, dans les cultures indemnes de la maladie et où la tubérisation est terminée, il y a lieu de détruire le feuillage dès que possible ou au plus tard à l'apparition des toutes premières taches.

Dans les cultures plus tardives encore en pleine végétation et où l'état sanitaire est satisfaisant, il y a lieu d'effectuer un nouveau traitement dès que possible.

Dans les cultures contaminées, il y a lieu de détruire le feuillage le plus rapidement possible afin d'éviter des contaminations graves sur tubercules.

La destruction du feuillage peut être effectuée soit par fauchage, soit en pulvérisant du Chlorate de soude à la dose de 2 % ou une spécialité commerciale à la dose indiquée par le fabricant.

INFORMATIONS — VIGNES

OIDIUM DE LA VIGNE

Nous rappelons les indications données dans notre Bulletin du 16 Juillet. Les conditions climatiques actuelles sont favorables à cette maladie et ses manifestations sont de plus en plus nombreuses dans les vignobles.

Il est donc conseillé de surveiller attentivement toutes les vignes sensibles à la maladie afin d'intervenir le cas échéant.

P..B..3

CULTURES LEGUMIERES

SEPTORIOSE DU CELERI

Les conditions climatiques actuelles sont favorables à la maladie.

Nous rappelons les indications données dans notre Bulletin Technique n° 45 de Juin 1964 : les traitements doivent débuter dès l'apparition des toutes premières taches. Ils doivent être répétés tous les huit à dix jours surtout en période humide. Les produits suivants sont efficaces : CAPTANE, CARBATENE, CUIVRE, CUPROBAME, DOGUADINE, MANEBE, MANCOZEBE, OXYQUINOLEATE de CUIVRE, PHALTANE, THIRAME, ZIRAME.

La pulvérisation pneumatique permet souvent un meilleur traitement dans les cultures où la végétation est très dense. De toute façon la pulvérisation devra être abondante.

TEIGNE DU POIREAU

Des attaques sont à craindre dans les prochains jours.

En conséquence, il est conseillé d'effectuer un traitement la semaine prochaine en utilisant un produit à base de Parathion ou d'Azinphos.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
G. RIBAULT.
B. PACQUETEAU.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
G. BENAS.

Imprimé à la Station d'Orléans.   Le Directeur Gérant : L. BOUYX.